





## L'Aide au permis de conduire, c'est pour qui ?

- Stagiaires de la formation professionnelle inscrits dans l'une des formations collectives financées par la Région,
- Inscrits et signataires d'un Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi (PACEA) en mission locale,
- Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans résidant en quartier prioritaire politique de la ville ou en zone rurale.



Pour faire la demande d'aide au permis, il est nécessaire d'avoir obtenu l'examen du code de la route au préalable.

## Comment demander l'Aide au permis de conduire?







Mon dossier est vérifié et je reçois un courriel de notification d'accord ou de refus de prise en charge.

En cas d'accord, je télécharge mon Chèque permis de conduire (dématérialisé et nominatif) d'une valeur de 1 000 euros sous forme de 2 coupons depuis LABAZ.

Je remets les coupons à l'auto-école francilienne de mon choix, partenaire du dispositif, au fur et à mesure de l'avancée de ma formation.

Je débute ma formation de conduite.

## d'informations



iledefrance.fr/labaz



